

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 68 (2006)

Heft: 6-7

Artikel: Utiliser en commun

Autor: Moos-Nüssli, Edith

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1086279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Utilisation collective de machines des deux côtés de la Sarine

Utiliser en commun

Seules les machines bien utilisées sont rentables. Des deux côtés de la Sarine, les chemins divergent pour obtenir un meilleur taux d'occupation. En Suisse alémanique, la tendance aux cercles de machines se profile, alors qu'en Romandie, les agriculteurs s'associent dès l'achat de leur matériel.

Texte et illustrations: Edith Moos-Nüssli

C'est une journée comme dans un livre d'images: le soleil brille de tous ses feux sur la ferme de la famille Bühlmann à Maschwanden – à moins qu'un nuage ne le voile brièvement – et la vue est bien dégagée sur le Lindenberge, le Pilate et le Rigi. Derrière l'étable, on travaille assidûment pour profiter du temps propice à l'ensilage. Le fils Dominique et deux membres du cercle de machines Région de montagne zougoise, transportent l'herbe fanée au silo-tranchée. Markus Huwiler surveille le déchargement, répartit et tasse l'herbe au moyen du tracteur équipé du rouleau. Ensiler en silo-tranchée est une activité typique des cercles de machines, non seulement dans le canton de Zoug, mais aussi dans d'autres régions de la Suisse.

L'achat de machines en commun permet d'appliquer de nouvelles techniques à des conditions avantageuses.

Utiliser en commun et couper les pics de travail

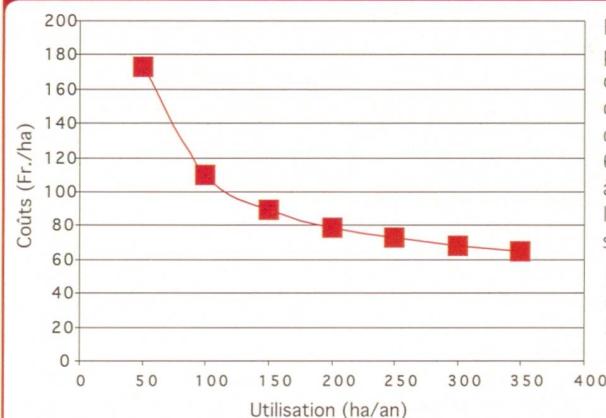
Jürg Grob, gérant du cercle de machines Sur-selva et président de Maschinenring Schweiz, nous confie: «Grâce au cercle de machines, nous pouvons ensiler près de la moitié de nos prairies en une ou deux journées, soit entre 25 et 30 hectares.» Etant donné que toute la surface à faucher est située à la même altitude, toute l'herbe est prête à faucher partout en même temps. Une récolte performante accroît la qualité de l'ensilage, augmente la quantité de la récolte et atténue les pics de travail. D'autre part, l'agriculteur charge le cercle de machines de mettre en place les semis de maïs et effectue des mandats relatifs au compostage pour les communes.

Le cercle de machines est une formule d'utilisation qui permet de mieux rentabiliser les machines (cf. graphique). De cette façon, les agriculteurs épargnent des investissements en machines ce qui économiquement en vaut la peine. «Les machines ne constituent pas un capital propre. L'immobilisation des machines revient cher et écourt leur vie», fait remarquer la Centrale lucernoise des cercles de machines.

Les Bernois furent les plus rapides

Peter Gerber, agriculteur à Schüpfen (BE) et gérant de la section Berne de l'ASETA, a pu abaisser considérablement ses investissements en machines. Son exploitation de grandes cultures, avec élevage de poulets, couvre 15 hectares; le parc de machines comprend

Epargner grâce à une meilleure utilisation



Plus les machines sont utilisées, plus elles sont rentables. Fau-cher et conditionner avec une combinaison portée à l'avant et dotée d'une largeur de coupe de 6 m coûte 173 francs à l'hectare, à raison de 50 ha. Si l'on double la surface à faucher, les coûts s'abaisse à CHF 110.-/ha.

Calcul: Helmut Amman, Station de recherches Agroscope Reckenholz-Tänikon (anc. FAT Tänikon)

un distributeur d'engrais et une herse rotative, deux remorques de 20 t pour le transport de betteraves sucrières et un tracteur de 90 CV. Le tracteur est régulièrement loué à deux domaines de cultures biologiques lorsqu'une traction sur 4 roues et davantage de puissance sont requises. Les autres machines sont aussi utilisées par d'autres agriculteurs. Pour sa part, Peter Gerber loue un rouleau, un cultivateur et un semoir; il engage un agro-entrepreneur pour le battage et l'arrachage de betteraves sucrières. La location de machines se fait par le cercle de machines de Schüpfen, le cercle le plus ancien de Suisse. Fondé en 1961, il a vu le jour trois ans après que l'idée des cercles de machines a germé en Bavière (voir encadré «Davantage de liberté grâce aux cercles de machines»). «Aujourd'hui, tout fonctionne encore au mieux avec un chiffre d'affaires de 330000 francs», relève Peter Gerber. Agriculteurs et agro-entrepreneurs sont membres du cercle, et les entrepreneurs qui ne sont pas assujettis à la TVA, font leur décompte par le cercle.

Prêts de machines et plus encore

Le plus ancien des cercles de machines n'est cependant pas parmi les plus grands. Le MR Züri Ost, par exemple, réalise un chiffre d'affaires de trois millions de francs. Seul un million provient de la location de machines entre agriculteurs. Le reste provient des affaires de

quatre entreprises affiliées qui fournissent des travaux à temps partiel aux agriculteurs ou exécutent des travaux pour les pouvoirs publics. Quelques cercles considèrent que le placement de personnel a un avenir prometteur car l'économie a besoin de main-d'œuvre fiable et les agriculteurs de nouvelles sources de revenus. Le cercle de machine et service de dépanneur MBR Thurgau est depuis longtemps un bureau pour intérimaires. «Notre réseau d'exploitations est si étendu que nous serions en mesure d'assurer de bons revenus accessoires à encore davantage d'agriculteurs», déclare le gérant Hansruedi Osterwalter.

Afin de satisfaire aux prescriptions légales, les services de placement et les travaux communaux sont gérés en société anonyme ou en Sàrl. En général, les cercles de machines sont constitués en association, et cette forme légale n'est pas prévue à des fins économiques. Ainsi une association ne peut pas figurer au registre du commerce. Cela comporte éventuellement des inconvénients. «Nous avons perdu beaucoup de soumissions concernant des mandats publics car nous sommes une association», explique Martin Suter, gérant de trois cercles de machines.

Acheter en commun et utiliser une technique moderne

En Suisse romande, les cercles de machines sont pratiquement inexistant. Ceci ne veut

Davantage de liberté grâce au cercle de machines

mo. C'est à Erich Geiersberger, agro-scientifique allemand, que l'on doit l'invention des cercles de machines. Trouvant que les paysans devenaient dépendants de gros investissements, il a plaidé pour une «troisième libération des paysans». Pour y parvenir, il a proposé le modèle de cercles d'échanges de machines et a contribué à la fondation du premier cercle en 1958, à Buchhofen en Bavière. Chacun des membres décide de la constitution de son propre parc de machines mais peut aussi utiliser les machines de tous les autres membres à un tarif fixe ou même leur faire exécuter des travaux. L'administration et la gestion sont confiées à un gérant. Le cercle de machine donne un cadre bien défini à l'échange des machines entre agriculteurs.

L'idée des cercles s'est propagée en Allemagne et en Autriche. Et jusqu'à la fin du siècle dernier, des cercles ont été créés dans 14 pays, de la Scandinavie au Japon en passant par la Hongrie, l'Italie et le Brésil. En Suisse, le premier cercle de machines a vu le jour en 1961 (voir en tête d'article «Utiliser ou aussi acheter en commun»). Leur nombre a même atteint 80. A fin 2004, une enquête menée par Maschinerring Schweiz a révélé que seuls 43 étaient encore actifs, notamment en Suisse centrale et orientale. 16 d'entre eux sont membres de Maschinerring Schweiz.

Pour plus d'informations:

ASETA – Commission sectorielle 3 – Exploitation de travaux en commun
Président Anton Lacher, 9947 Egg-Etzel (SZ)
Tél. 055 412 44 61, portable: 079 414 29 53
Agridea (anc. LBL/SRVA), Ruedi Gnädinger, Lindau, tél. 052 385 11 32
Sylvain Boéchat, Lausanne, tél. 021 610 44 74
www.agrartechnik.ch,
www.maschinerring.ch www.maschinering.at et www.maschinering.de



pas dire que l'utilisation de machines en commun en est à ses débuts. Bien au contraire, déclare Christian Moser. En Suisse romande, la collaboration est plus étendue et plus variée. Gérant pendant deux ans du MBR Thurgovie, il dirige depuis mai 2002 le Domaine au Village, à Ponthaux, au canton de Fribourg. «Ici, acheter des machines en commun est une tradition.» Presque dans tous les villages, on trouve des communautés de machines. La collaboration s'exerce sous diverses raisons sociales, en société simple ou en coopérative. Le plus souvent, on rencontre la dénomination SAUMA pour Société d'achat et d'utilisation de machines agricoles ou CUMA pour Communauté/Coopérative d'utilisation de machines agricoles. Ce sont surtout les épandeurs à fumier, les machines pour le travail au sol et les remorques qui sont acquises en commun, des achats soutenus en partie par la Confédération (voir «L'Etat finance les achats en commun»).

«Grâce à des achats collectifs, je peux appliquer des techniques modernes à des conditions avantageuses», se réjouit Christian Moser. La citerne à fumier de 10 m³ exécute entre 700 à 7800 épandages par an. Il est aussi très satisfait de l'achat collectif d'une



En adhérant à un cercle de machines, les agriculteurs gagnent en performances et épargnent des investissements.

Economie rurale

L'état finance les achats en commun

mo. La Confédération soutient les achats en commun sur la base de l'Ordonnance sur les améliorations structurelles (OAS) par des crédits d'investissement. La condition est que les participants soient au minimum trois et aptes à se financer eux-mêmes à hauteur de 15%. Il est possible d'obtenir des prêts sans intérêt sur plus de 10 ans pour 30 à 50 pour cent des frais d'acquisitions.

Pour plus de détails, consultez les services cantonaux compétents ou Internet www.meliorationen.ch

la récolte de fourrages. Toutefois, des productions toujours plus spécialisées rendent plus difficile l'achat de machines en commun, fait remarquer Frédéric Meyer.

Cependant, des agriculteurs de Bourrignon, dans le Jura, sont allés encore plus loin. En 1954, avec le soutien de la banque Raiffeisen, ils ont fondé une coopérative de machines qui existe encore. «Actuellement, la coopérative détient 40 machines pour une somme de 400 000 francs», déclare Marcel Ackermann, président de la section du Jura de l'ASETA. Les machines sont réparties entre les sept membres du comité qui sont responsables de la réservation, de l'entretien et des réparations. Toutes les machines sont pourvues d'un compteur; les décomptes sont faits par semestre.

de mon voisin dont le domaine se trouve de l'autre côté de la route», dit Hansjürg Steffen de Willadingen (BE). La plupart du temps, les matériels sont empruntés sans demande préalable. Si les machines ou les tracteurs sont disponibles au domaine, on peut venir les chercher. Dans cette commune, toutes les exploitations sont groupées au centre du village; les trajets sont courts et la collaboration est une ancienne habitude. Souvent, les véhicules possèdent un carnet de travail; sinon l'utilisateur note ce qu'il a emprunté et le temps de l'emploi de la machine. Les comptes se font au Restaurant Frohsinn, durant la dernière semaine de l'année. Les prix se basent sur les tarifs FAT et les différences sont compensées au comptant.

Réalisable sans cadre juridique

Utiliser des machines en commun fonctionne aussi sans des structures de société, de coopération ou de toute autre forme d'association. «Pour évacuer le fumier des stabulations libres, pour charger le fumier ou déplacer des balles rondes, j'utilise le chariot élévateur

L'indépendance? Appréciée mais chère

Malgré tous les avantages, utiliser des machines en commun n'est pas une idée encore assez répandue pour être économique rentable. Nombre d'agriculteurs craignent à la fois de perdre leur indépendance et de ne plus effectuer leurs propres travaux aux champs dans les délais. Et le gérant Martin Suter de conclure: «La pression n'est peut-être pas encore assez forte pour travailler ensemble de manière conséquente.» ■

déchaumeuse. Ainsi les trois propriétaires ont pu déchaumer 258 hectares. «Les coûts par hectare sont en dessous de 10 francs, a calculé le fermier qui loue un domaine de 90 ha. Dans 8 ans, le prix d'achat de la machine de CHF 18 000.- sera amorti. De plus, pour l'agriculteur, l'utilisation de machines en commun revêt un aspect social: «Les contacts avec mes collègues sont enrichissants. Avant chaque achat, il est important de trouver un consensus. Là aussi, le contact reste étroit. La condition est que chacun des agriculteurs s'organise et planifie. Ainsi on ne se rate pas», fait-il remarquer.

Bien planifier évite les conflits

C'est aussi l'expérience de Frédéric Meyer, dans le Jorat. Le lait, les céréales et surtout les pommes de terre constituent l'essentiel de leur production. «Jusqu'à présent, nous n'avons jamais eu de dispute.» Les machines puissantes travaillent rapidement. A Peyres-Possens (VD), les agriculteurs ont acheté ensemble leur première moissonneuse-batteuse en 1970. Aujourd'hui, entre autres machines, ils possèdent en commun un parc complet pour

Christian Moser relève le compteur avant et après le travail et reporte les données sur le carnet du véhicule.

